

PROFIL D'ADMINISTRATEUR



Louis-Marc Sicotte

Membre de l'Ordre des urbanistes du Québec depuis 2017, Louis-Marc est titulaire d'un baccalauréat en urbanisme de l'Université de Montréal (2009). Œuvrant dans le domaine municipal depuis plus de 12 ans, il est employé de la Ville de Saint-Hyacinthe depuis 2013, où il occupe le poste d'analyste sénior en planification du territoire à la division de la planification du Service de l'urbanisme et de l'environnement. Son expérience acquise sur le terrain en tant qu'inspecteur municipal et sa participation au sein du comité consultatif d'urbanisme lui permettent aujourd'hui d'assumer un rôle important dans la planification et le développement de sa ville natale.

ENTRETIEN AVEC MME CLAIRE GAGNÉ, CONSEILLÈRE MUNICIPALE ET PRÉSIDENTE DU CCU DE LA VILLE DE SAINT-HYACINTHE

Par : **Louis-Marc Sicotte**, urb., Analyste sénior en planification du territoire, Ville de Saint-Hyacinthe



CLAIRE GAGNÉ

CONSEILLÈRE DU DISTRICT BOIS-JOLI, MME GAGNÉ A ENTAMÉ À L'AUTOMNE DERNIER SON SECOND MANDAT AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-HYACINTHE.

ISSUE DU DOMAINE DE L'ÉDUCATION, AYANT ŒUVRÉ COMME ENSEIGNANTE ET DIRECTRICE D'ÉCOLE, MME GAGNÉ TENAIT À CONTINUER DE CONTRIBUER DANS SA COMMUNAUTÉ. BIEN QUE LA POLITIQUE L'AIT TOUJOURS INTÉRESSÉE, ELLE N'AVAIT JAMAIS SONGÉ À EN FAIRE DE FAÇON ACTIVE, CHOIX QU'ELLE NE REGRETTE PAS APRÈS 5 ANS.

Ma première rencontre avec Mme Claire Gagné fut lors de sa première participation au comité consultatif d'urbanisme en décembre 2017. Dès les premiers échanges, j'ai eu la chance de découvrir une personne intéressée, intriguée, engagée, à l'écoute, qui s'est montrée accessible et disponible, et ce, malgré son statut de conseillère. Quelques années plus tard, elle devient la présidente de ce comité et en tient les rênes depuis, avec justesse et bienveillance.

COMMENT INCARNEZ-VOUS VOTRE RÔLE DE PRÉSIDENTE DU CCU ?

Présider le CCU, c'est assumer ce rôle pendant, avant et après les réunions.

Pendant les rencontres, c'est s'assurer que le climat permette à chacun de s'exprimer librement et facilement, de participer de façon optimale à la réflexion et à la prise de décision. Les membres citoyens doivent être entendus et compris, les représentants du conseil doivent être attentifs et capables de relayer de part et d'autre les avis émis, les professionnels de l'urbanisme doivent partager efficacement leur expertise.

En dehors des rencontres, c'est principalement donner du soutien à tout membre qui en a besoin pour l'exercice de son mandat, collaborer occasionnellement à la préparation et au suivi de certains dossiers et être un porte-parole crédible et fiable du CCU au conseil municipal.

Présider, c'est s'assurer de l'efficacité du fonctionnement, de l'intégrité des processus et du respect de l'éthique.

QUELLE EST LA DYNAMIQUE QUI RÈGNE AU SEIN DE VOTRE CCU, QUE CE SOIT L'ÉLU, LE CITOYEN OU LE PROFESSIONNEL EN URBANISME ?

Les personnes-ressources du Service de l'urbanisme et de l'environnement présentes au CCU de la ville de Saint-Hyacinthe nous accompagnent d'une façon exceptionnelle. Les rapports soumis fournissent tous les éléments nécessaires à l'appropriation des dossiers.

Leurs interventions sont toujours très respectueuses des prérogatives des membres. Il est intéressant de constater que leur pratique, leur formation et fort probablement leurs intérêts personnels leur permettent de composer avec les dimensions multiples et variées de leur domaine: application rigoureuse de réglementation, considération d'aspects techniques, artistiques, historiques, sociaux, environnementaux.



De par cet entretien, vous découvrirez cette femme remarquable, présidente du CCU de la ville de Saint-Hyacinthe, qui est confrontée déjà depuis quelques années à une effervescence sans précédent de la construction sur son territoire, dont les défis d'aménagement, de densification, de requalification et de protection demeurent aux cœurs des préoccupations de ses citoyens et citoyennes.

QU'EST-CE QUI VOUS A AMENÉ À VOUS IMPLIQUER EN POLITIQUE MUNICIPALE ?

Au moment de ma retraite de l'enseignement et de la direction d'écoles, j'ai senti le besoin pressant de continuer d'être active socialement, utile à plus de gens qu'à mes proches. J'ai voulu donner un coup de main pour soutenir les gens actifs, plus jeunes, souvent débordés par la lourdeur de faire tourner cette grande roue de la vie au 21^e siècle.

Au cours d'une séance de travail bénévole, un collègue lance : on tente d'influencer le conseil municipal pour faire valoir l'importance de consolider nos infrastructures en culture, pourquoi ne pas y aller nous-mêmes, faire partie de ces décisions !

Je me porte donc candidate, et je suis élue. Je décède de cette aventure que mes concitoyens sont, ainsi que je le croyais, plus sensibles aux idéaux dont je fais la promotion qu'aux questions de «trous d'eau devant leur porte» dont on les affuble trop souvent d'être exclusivement soucieux.

Au conseil municipal, j'ai hérité avec joie des dossiers de la culture. Avec un certain sentiment d'incompétence, mais avec l'humilité de celle qui veut apprendre, j'ai aussi souhaité et obtenu celui du CCU.

EN QUOI VOTRE PARTICIPATION AU SEIN DU CCU VOUS MOTIVE-T-ELLE COMME CONSEILLÈRE ?

Ma participation au CCU a été au cœur de ma décision de solliciter un deuxième mandat comme conseillère municipale et demeure une motivation constante. D'une part, pour la satisfaction de voir se concrétiser les projets amorcés et se dessiner une ville qui répond aux besoins diversifiés et évolutifs de ma communauté. D'autre part, parce que les liens qu'on y tisse au fil des nombreuses et régulières rencontres créent un sentiment d'appartenance et de responsabilité commune. Finalement, parce que j'y apprend constamment.

La richesse d'un CCU tient beaucoup à la diversité des champs d'intérêt et des compétences de chacun des membres qui en font partie, à la complémentarité des personnalités, à la capacité d'argumenter, d'écouter, de chercher à comprendre, à la souplesse combinée à la rigueur.

Un des plus grands défis qu'on y vit au fil du temps consiste encore aujourd'hui à bien interpréter le rôle du CCU dans le sens de comment exercer un jugement discrétionnaire tout en évitant la subjectivité, l'expression de goûts et de sensibilités trop personnelles.

CROYEZ-VOUS QUE LE RÔLE ET LES POUVOIRS DU CCU DOIVENT ÊTRE ACCRUS ?

À mon avis, il est pertinent que le CCU, formé de citoyens nommés par le conseil municipal, demeure consultatif et que les citoyens élus, donc ce conseil municipal, conservent le pouvoir décisionnel.

C'est une grande liberté donnée au CCU de ne pas avoir à se préoccuper d'enjeux politiques et/ou électoraux. C'est un privilège qui, à mon avis, augmente la valeur du rôle et des décisions prises. Cela permet de traverser les années sans être influencés par des courants, des modes ou du court terme, à l'abri de toute pression, en se centrant en toute indépendance sur les enjeux fondamentaux et durables.

Chez nous, c'est d'autant plus opportun de maintenir ce mode de fonctionnement que le conseil municipal adopte intégralement, bon an, mal an, dans au moins 95 pour cent des cas, les recommandations du CCU. Nous assurons ainsi, à mon avis, un processus décisionnel optimal au plan démocratique. Des citoyens libres de toute attache, indépendants, font des recommandations aux décideurs qui choisissent de les suivre dans autant de situations, sous l'angle du mandat qui leur a été confié: que demander de mieux ?



QUELLES SONT VOS EXPÉRIENCES DE FORMATION EN LIEN AVEC L'URBANISME

Toute expérience, pour moi actuellement, me ramène au CCU : lectures, voyages, échanges.

Tout ce qui touche l'aménagement du territoire, l'environnement, la mise en valeur du patrimoine, la construction écologique même maintenant me passionne ou tout au moins m'interpelle.

J'ai eu la chance, avant la pandémie, de participer à deux colloques organisés par l'AQU. Outre tout ce à quoi j'ai été sensibilisée, tout ce que j'ai appris, j'y ai trouvé un élan extraordinaire, le sentiment de faire partie, ceci dit sans aucune prétention, d'un grand mouvement de construction collectif de notre avenir. La participation aux Assises de l'UMQ, ses formations et publications sont également très précieuses. Toutes les formations sur le patrimoine m'ont aussi été énormément précieuses.



QUELLE EST VOTRE VISION D'AVENIR POUR VOTRE VILLE ?

Je rêve qu'un jour chaque citoyen qui le souhaite puisse trouver, à moins de 15 minutes de marche de chez lui, tout ce qu'il lui faut pour vivre sainement, travailler, étudier, se divertir, faire ses achats. Que notre ville soit alors faite de quartiers qui, tout en possédant chacun leur identité propre et un certain niveau d'autosuffisance, aient un fort sentiment d'appartenance collective et de solidarité autant sociale que générationnelle, qu'environnementale.

QUEL SUJET VOUS TIENT PARTICULIÈREMENT À CŒUR ?

Nous devons, comme ville, de toute urgence lutter plus intensivement contre les changements climatiques et prendre les mesures d'adaptation qui s'imposent. Les cris d'alerte du milieu scientifique doivent être pris très au sérieux. Nous devons nous documenter, faire circuler toute l'information sur le sujet, choisir les gestes porteurs dans tous nos secteurs d'activité, avoir le courage de les appliquer même s'ils ne sont pas populaires, et ce, le plus rapidement possible.

Je lisais dernièrement que Paris élabore actuellement son « plan de lutte aux 50 degrés celsius » et qu'un slogan politique mobilisateur circule, « cuire, fuir ou agir ». On ne veut pas cuire, on ne peut pas fuir, alors il faut agir ! Ces mots font image et semblent alarmistes, mais ils correspondent à la réalité. Les individus et tous les paliers de gouvernement doivent accélérer la course à la carboneutralité.

Notre service de l'urbanisme et de l'environnement porte une grande responsabilité en ce sens, et en conséquence, le CCU également. Nous entreprendrons bientôt une refonte réglementaire de notre plan d'urbanisme et elle devra faire une grande place à cet objectif transversal.

FORTE DE 5 ANNÉES AU CCU, QUELLES SONT LES RÉALISATIONS AUXQUELLES VOUS ÊTES FIÈRE D'AVOIR CONTRIBUÉ ?

Je me considère privilégiée de faire partie du CCU à ce moment d'effervescence sans précédent dans notre ville. Depuis déjà trois ans, les projets résidentiels, institutionnels, industriels et commerciaux se multiplient. Il y a, bien sûr, une conjoncture nettement favorable, économique, géographique. Mais je crois aussi qu'elle est attribuable en grande partie à la compétence et à la qualité de l'accueil et de l'accompagnement offerts par notre service d'urbanisme aux entrepreneurs qui manifestent leur intérêt pour notre Ville. Cette activité bouillonnante comporte toutefois l'importante responsabilité d'exercer à un rythme accéléré une vigilance constante et rigoureuse et je crois que tous ensemble, nous nous en sommes acquittés très consciencieusement jusqu'ici. La ville qui se dessine favorise le développement économique et une réponse efficace aux besoins de notre population, mais elle est en même temps soucieuse qu'il se fasse de façon respectueuse de son histoire et harmonieuse pour la vie quotidienne de ses résidents, et ce, dans une perspective durable.

Je suis également fière d'avoir contribué, au sein du CCU, à réduire les îlots de chaleur dans les projets de construction en obtenant des promoteurs qu'ils intègrent des stationnements à l'intérieur, le plus possible en sous-sol, dans leurs bâtiments. Il y a seulement 3 ans, cette idée semblait rarement envisageable chez nous et elle est maintenant couramment concrétisée.

Nous avons aussi contribué à la sensibilisation à l'importance de conserver et d'augmenter le nombre d'arbres et leur diversité d'espèces dans notre ville. Cet objectif demeure une priorité incontournable et nous devons renforcer nos exigences réglementaires en ce sens.

La sensibilité à la préservation de notre patrimoine bâti a également énormément progressé, dans la population, dans notre administration et au plan politique. Nous investissons énormément dans ce domaine, conscients que St-Hyacinthe, l'une des

villes du Québec possédant le plus riche héritage du passé, doit miser sur cet atout, le préserver et le mettre en valeur.

AVEC LES BESOINS CRIANTS DE LOGEMENTS SOCIAUX ET ABORDABLES, COMMENT SAINT-HYACINTHE PARVIENT-ELLE À TIRER SON ÉPINGLE DU JEU ?

La Ville collabore étroitement et efficacement avec divers partenaires du monde communautaire et des affaires pour développer le logement abordable et social, sain, équitable et familial.

Nous sommes déjà dans le groupe des leaders du logement social et le Conseil municipal en a fait une de ses principales priorités du présent mandat. Une des avenues les plus prolifiques à ce jour est celle par laquelle la Ville confie à l'organisme Habitation Maska la gestion de bâtiments qu'elle possède pour que cette dernière puisse créer et opérer des logements sociaux et en acquérir elle-même. Il est urgent que les autres paliers de gouvernement soutiennent les municipalités et investissent davantage, plus rapidement et plus efficacement à ce niveau.

Du côté du logement abordable, des entrepreneurs locaux et externes sensibles à cet enjeu, y voyant le potentiel économique, sachant aussi qu'ils ont accès à du soutien de la SCHL sous certaines conditions, manifestent maintenant un intérêt à développer des projets et plusieurs sont très avancés en ce sens. Encore faut-il s'entendre sur la définition d'abordabilité. On y arrive.

Nous devons aussi maintenir notre vigilance pour que les logements existants déjà construits, quant à eux, soient décents. Ici encore, nos partenaires du milieu communautaire sont très précieux et efficaces.

QUE PENSEZ-VOUS DES MODÈLES D'HABITATION ALTERNATIVE ?

Il est intéressant de réfléchir à toutes les options alternatives possibles aux types d'habitation traditionnelle.

Micro-appartement, mini-maison ou maison conteneur m'ont déjà semblé une avenue intéressante pour permettre à des gens qui n'en auraient pas autrement les moyens d'avoir accès à la propriété et pour répondre également aux besoins de ceux qui, par choix, préfèrent investir moins dans l'habitation. Comme ces constructions gagneraient à être regroupées, puisque difficilement intégrables dans des environnements de maisons à plus fort gabarit, je me demande toutefois comment évolueraient au fil des ans des quartiers ainsi constitués.

Les unités d'habitation accessoires, par exemple celles construites en fond de jardin, représentent aussi une possibilité.

La formule que je privilégierais entre toutes, dans un premier temps, est celle de permettre la conversion d'une résidence unifamiliale en deux unités d'habitation. Au plan social, cette typologie répondrait aux besoins de deux générations, ceux de baby-boomers pour qui la maison familiale est devenue trop grande, mais souhaitent continuer d'y demeurer et surtout ceux de jeunes familles qui ont besoin de beaucoup d'espace intérieur et extérieur qu'on retrouve difficilement dans d'autres types d'habitation. Cela serait également très rentable au plan environnemental : maximiser l'utilisation de l'espace déjà construit, réduire l'empreinte au sol, «agrandir par l'intérieur».

COMMENT FAIRE POUR AMÉLIORER LA SITUATION FACE À L'ENJEU DE L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE ET DE LA DENSIFICATION ?

On peut regrouper tous les types d'habitations décrits plus haut et plusieurs autres sous le vocable de densification douce. En introduisant de nouvelles options en ce sens, en démontrant que la densification n'a pas qu'un visage, nous pourrions rallier un certain nombre de citoyens au principe de densification, la grande majorité d'entre eux à mon avis.

Car les obligations de densification imposées aux villes, auxquelles nous adhérons volontiers, sont conçues dans le but de protéger nos milieux naturels et nos terres agricoles, de diminuer l'émission de gaz à effets de serre en réduisant les déplacements en automobile, de favoriser des milieux de

vie à échelle humaine. Si nous expliquons bien ces enjeux et les répétons, nous obtiendrons l'accessibilité sociale attendue.

À Saint-Hyacinthe, nous avons donné un coup de barre important ces dernières années en favorisant l'apparition de complexes de grande envergure sur notre territoire, et ce, pour répondre au besoin si pressant de logement, vécu chez nous comme ailleurs. Dans un premier temps, nous avons développé une offre variée de logements, entre autres pour une clientèle vieillissante et/ou requérant des services particuliers et ayant les ressources nécessaires.

Ces grands complexes cependant sont perçus par la population comme notre seule piste de solution à la densification. Quoiqu'ils soient plus facilement acceptés lorsque situés dans des endroits judicieusement choisis, nous devons diversifier notre offre et la compléter pour toutes nos clientèles dans tous nos quartiers par des mesures de densification douce, entre autres celles nommées précédemment.

Une carte maitresse que nous devons utiliser pour favoriser l'adhésion sociale est celle de la communication. Il nous faut consulter et rendre des comptes et beaucoup, beaucoup expliquer nos visées et les moyens choisis. 🏠

